
Mairie de St Genix sur Guiers
Commission finances et affaires générales

date réunion **26 mars 2015**

organisée par **Jean-Claude PARAVY, adjoint finances et affaires générales**

participants **Joël PRIMARD**
Daniel POLAUD
Catherine LOMBARD
Jean-Marie KREBS
Marie-France PICARD
Christine PASCAL
Romain BAVUZ
Jean-Claude PARAVY
Également présents :
 Gilles MAURAS, Secrétaire général
 Pascale LACORTE
 et Valérie DRECLERC, Receveur municipal (DDFiP 73)
Absents/Excusés :
 - **Michel BAVUZ**
 - **Nicole MERCIER**

liste de diffusion **Les participants et membres de la Commission**

prochaine réunion **À déterminer**

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

L'ordre du jour de cette réunion de la Commission était le « débat d'orientation budgétaire (DOB) 2015 », afin d'arrêter les principes retenus pour la présentation du budget initial 2015 au Conseil municipal.

Le budget annexe de la Centrale électrique est d'abord examiné : l'exercice 2014 se clôt par un excédent à la fois de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Le budget 2015 est proposé en reconduction, le cumul disponible pour des travaux de sécurisation s'élève à 22 121 €.

Le budget général est ensuite examiné, à partir d'une présentation synthétique (diffusée par ailleurs aux membres) et du détail des écritures proposées, distribué en séance.

Un rappel de l'exécution 2014 est fait : excédent de fonctionnement et déficit d'investissement se soldent par un excédent de fonctionnement disponible de 345 122,40 €, qui constitue le fonds de roulement en fin d'année.

Les propositions pour le budget initial 2015 sont ensuite présentées : une section de fonctionnement en général en reconduction, avec quelques différences parfois liées aux régularisations des transferts de compétence à la CC Val Guiers (mises à disposition croisées, soldes de facturations antérieures...)

Les comptes affichant une évolution notable par rapport à 2014 sont plus spécifiquement examinés, notamment :

- les dépenses de communication (téléphone, internet...) augmentent plus que de l'inflation : une attention particulière serait à porter aux abonnements en cours ;
- les dépenses de personnels permanents évoluent de 3 %, liés à la revalorisation de la catégorie C ; les autres postes en augmentation concernent l'extrapolation en année pleine des PNT à temps partiels et le cumul des remboursements non réclamés par le CCVG ;
- le montant des investissements prévus est encore provisoire dans les documents présentés, ils reprennent les opérations engagées (dont les restes à réaliser fin 2014), mais pas encore les conclusions de la commission des travaux tenue la veille.

Globalement, l'excédent de la section de fonctionnement disponible pour l'autofinancement est en nette diminution, à 415 640 € et il manque finalement 177 414 € pour équilibrer une section d'investissement bâtie sur la simple poursuite ou reconduction des opérations, alors qu'il conviendrait par exemple de lancer dès cette année l'opération de réalisation du parking sur le tènement dit Fatiguet.

L'adjoint aux finances expose alors les choix proposés à la Commission sur les principales orientations à retenir :

1/ le niveau de fiscalité : en 2014, les taux communaux ont été abaissés de 10 %, pour tenir compte des transferts à la communauté de communes et il était prévu que serait examiné en 2015 la possibilité de poursuivre un tel effort, compte tenu de l'augmentation de la fiscalité communautaire, supérieure aux baisses communales ; après examen de l'impact des baisses des dotations Etat (-54 000 € en 2015), il est proposé de stabiliser le niveau des taxes directes locales en 2015 par reconduction des taux 2014, déjà inférieurs aux moyennes nationales et départementales ; l'évolution du produit ne variera qu'en fonction de l'évolution des bases.

Après discussion, cette orientation est retenue par les membres de la Commission, à l'exception de Romain Bavuz qui estime que l'on peut opérer une nouvelle baisse des taux en limitant plus les dépenses de fonctionnement.

2/ le niveau d'endettement : l'évolution de l'endettement pluriannuel montre une nette baisse des annuités en 2014 puis 2015, plus lente ensuite jusqu'à une stabilisation à un niveau bas en 2022 ; par ailleurs, le niveau des taux d'intérêt actuels est très faible (<3%) ; dans ce contexte, un consensus se dégage dans la Commission en faveur d'un recours à l'emprunt en 2015 pour financer le programme d'investissement ; le niveau sera ajusté d'ici la séance du conseil.

La mise au point définitive du projet de budget sera effectuée sur la base de ces orientations, des notifications encore attendues et des conclusions de la Commission des travaux pour l'investissement.

Le vote de ce budget initial par le Conseil municipal est prévu le jeudi 9 avril 2015.